



FPCI  
Arkéa Capital

I N V E S T I R   &   S ' I N V E S T I R





# Arkéa Capital 3

## INVESTIR & S'INVESTIR

### AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

Le FPCI Arkéa Capital 3 investira dans une vingtaine de PME/ETI françaises non cotées en croissance, contribuant directement à la création de valeur économique et d'emplois dans les territoires. La sélection des entreprises respecte un processus rigoureux mené par notre équipe d'investissement.

#### / STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT



- ♦ **Entreprises cibles :**
- ♦ PME et ETI françaises avec un chiffre d'affaires compris entre 10M€ et 300M€
  - ♦ une équipe dirigeante de qualité<sup>3</sup>
  - ♦ un modèle économique éprouvé<sup>3</sup>
  - ♦ de belles perspectives de rentabilité<sup>3</sup>



- ♦ **Montant d'investissement :**
- Ticket global généralement compris entre 5M€ et 20M€<sup>4</sup>



- ♦ **Zone géographique :**
- France



- ♦ **Secteur :**
- Multi-sectoriel



- ♦ **Type d'actionnariat :**
- Actionnaire minoritaire actif

#### / FOCUS SUR 2 INVESTISSEMENTS DU MILLÉSIME PRÉCÉDENT

Ce nouveau véhicule succède au FPCI Arkéa Capital 2, lancé en septembre 2020, qui a collecté près de 85M€ avec le soutien d'investisseurs institutionnels et privés. Les équipes d'investissement d'Arkéa Capital ont permis un déploiement efficace de ce millésime qui accompagne la croissance de 31 entreprises françaises.

##### REFLET COMMUNICATION

(Société en portefeuille depuis décembre 2022).

- ♦ **Activité :** Agence spécialisée dans la réalisation de plateformes digitales et de sites e-commerce
- ♦ **Localisation :** Belfort, Nancy, Strasbourg, Paris, Lille et Lyon
- ♦ **Thèse d'investissement :** Accompagner le développement de l'entreprise, notamment à l'international et par croissance externe

##### CAPIC

(Société en portefeuille depuis juillet 2022).

- ♦ **Activité :** Fabrication de matériels de cuisson pour professionnels
- ♦ **Localisation :** Quimper (29)
- ♦ **Thèse d'investissement :** Contribuer à la modernisation de l'entreprise, en lien avec le nouveau dirigeant, selon trois axes : structurer, innover et accélérer à l'international

« Arkéa Capital c'est d'abord l'histoire d'une belle rencontre avec l'équipe Nantaise qui m'a fait confiance en accompagnant le projet de reprise de Terre de Marins en mai 2021. Leur présence au capital nous apporte un ancrage territorial important permettant un partage d'expérience avec d'autres entreprises régionales. Arkéa Capital nous écoute, nous challenge et nous sort de notre zone de confort pour emmener l'entreprise toujours plus loin. Merci pour cette collaboration stimulante ! »

**Catherine Schorter Le Bret, Présidente Terre de Marins**  
(Société accompagnée par Arkéa Capital 2 - cédée en octobre 2024).

Les entreprises citées ci-dessus sont des participations de fonds précédents et ne sont données qu'à titre purement illustratif. Il n'y aucune assurance que ces sociétés ou des sociétés similaires se retrouvent à l'actif du fonds.

3. Selon l'analyse d'Arkéa Capital.

4. Dont un ticket d'investissement pour Arkéa Capital 3 généralement compris entre 2.5M€ et 8.5M€ (correspondant à un min de 3% et 10% max du Montant Total des Souscriptions - Montants basés sur une taille cible de 85M€ et susceptibles d'évoluer en fonction de la taille du fonds).

# Arkéa Capital 3

## UNE ÉQUIPE D'INVESTISSEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES

Arkéa Capital réunit une équipe pluridisciplinaire composée de 60 professionnels passionnés et engagés. Nos experts sont animés par une ambition commune : accompagner les entreprises vers une croissance durable et contribuer au développement économique de nos territoires.

Notre équipe d'investissement, composée de 24 professionnels expérimentés répartis dans 7 bureaux régionaux, est au cœur de notre activité.



♦ **Isabelle COMBAREL**  
Présidente  
du Directoire



♦ **Thomas TRIDEAU**  
Directeur de  
l'activité Capital  
Développement/  
Transmission  
et Membre  
du Directoire



♦ **Pascal BARRE**  
Directeur  
du bureau  
de Brest



♦ **Valérie GEIGER**  
Directrice  
du bureau  
de Strasbourg



♦ **Eric BESSON-DAMEGON**  
Directeur  
du bureau  
de Rennes



♦ **Cyril MILLER**  
Directeur  
du bureau  
de Paris



♦ **François EVEN**  
Directeur  
du bureau  
de Nantes



♦ **Blandine ROCHE**  
Directrice  
du bureau  
de Lyon

# FPCI Arkéa Capital 3

## CARACTÉRISTIQUES & FRAIS

### / CARACTÉRISTIQUES ET TERMES PRINCIPAUX

|                            |                                                      |
|----------------------------|------------------------------------------------------|
| Société de gestion         | Arkéa Capital                                        |
| Forme juridique            | FPCI (Fonds Professionnel de Capital Investissement) |
| Nom du Fonds               | Arkéa Capital 3                                      |
| Taille cible               | 85M€                                                 |
| Code ISIN                  | Parts A1 : FR001400UOT8 / Parts A2 : FR001400UOU6    |
| Durée de vie               | 10 ans, prorogeable deux fois un an                  |
| Zone géographique          | France                                               |
| Minimum de souscription    | Parts A1 : 100 000€ / Parts A2 : 500 000€            |
| Typologie SFDR             | Article 8                                            |
| Périodicité de reporting   | Semestriel                                           |
| Dépositaire                | CACEIS Bank                                          |
| Frais de gestion           | Parts A1 : 2,5% / Parts A2 : 2%                      |
| SRI (Indicateur de risque) | 6                                                    |

### / STRUCTURATION ET FRAIS

| Frais maximum (en % de la souscription)                                                                  | Parts A1 | Parts A2 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|
| Frais ponctuels                                                                                          |          |          |
| Droits d'entrée <sup>5</sup>                                                                             | 4,00%    | Néant    |
| Droits de sortie                                                                                         | Néant    | Néant    |
| Frais de constitution <sup>6</sup>                                                                       | 0,40%    | 0,40%    |
| Frais prélevés chaque année                                                                              |          |          |
| Frais de gestion                                                                                         | 2,50%    | 2,00%    |
| Autres frais récurrents <sup>7</sup>                                                                     | 0,54%    | 0,54%    |
| Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations | 0,50%    | 0,50%    |

5. Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur au moment de sa souscription. Il sont versés au distributeur pour sa prestation de distribution des parts du Fonds.

6. Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par la Société de Gestion pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, marketing...). Ils sont pris en charge par le Fonds sur présentation par la Société de Gestion de justificatifs.

7. Les autres frais récurrents de fonctionnement (rémunération des intervenants comme le dépositaire, le commissaire aux comptes, le délégataire de gestion administrative et comptable).

# Avertissements

## & RISQUES

Les parts du FPCI Arkéa Capital 3 sont bloquées pendant une durée de 10 ans prorogeable 2 fois un an sur décision de la société de gestion.

Arkéa Capital 3 est un Fonds Professionnel de Capital Investissement qui présente notamment les risques suivants :

### / RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

La performance du Fonds n'est pas garantie et le capital investi par le porteur de parts de Fonds pourrait ne pas lui être intégralement restitué.

### / RISQUE D'ABSENCE DE LIQUIDITÉ DES ACTIFS DU FONDS

Le Fonds sera amené à détenir principalement des titres qui ne sont pas admis aux négociations sur un Marché d'Instruments Financiers et dont la liquidité pourra être faible, voire inexistante. Le Fonds pourra ne pas être en mesure de céder les Sociétés du Portefeuille dans les délais et aux niveaux de prix initialement envisagés.

### / RISQUE LIÉ À LA VALORISATION

La valorisation des titres non cotés détenus par le Fonds est basée sur la valeur actuelle de ces titres. Ainsi, cette valorisation peut ne pas refléter le prix qui sera effectivement reçu au moment de la cession des titres.

### / RISQUE LIÉ À LA PÉRIODE DE BLOCAGE DES PARTS

Le rachat des parts à l'initiative des porteurs de parts par le Fonds est bloqué pendant la durée de vie du Fonds, prorogée le cas échéant.

La liste des risques détaillée ci-dessus n'est pas exhaustive. Les autres risques sont mentionnés dans le Règlement du Fonds disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.



**Arkéa Capital Paris**  
29 rue Chateaubriand  
75008 PARIS

**Arkéa Capital Brest**  
3 rue des Colonies  
29200 BREST

**Service clients**  
**02 98 34 96 89**  
**arkeacapital@arkea.com**

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 euros - 420 761 512 RCS BREST. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n°98048 en date du 12 novembre 1998. Adresse du siège social : 1 rue Louis Lichou - 29490 Le Relecq-Kerhuon

Ce document ne constitue ni une offre, ni une recommandation d'achat ou de vente d'un placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. Il est fourni à titre exclusivement informatif et les informations qu'il contient ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Avant de procéder à un investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des documents réglementaires (DIC, règlement, rapports périodiques) et consulter le dernier rapport financier publié par le Fonds, disponibles sur simple demande auprès d'Arkéa Capital ou sur son site internet. Arkéa Capital ne saurait en conséquence être tenue pour responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations contenues dans ce document.

Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ces informations engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires.

La société de gestion est une filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Le FCPR pourra être commercialisé par des sociétés du même Groupe ayant des intérêts financiers communs qui perçoivent notamment des commissions au titre des placements réalisés, ce qui peut être source de conflits d'intérêts.